

ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITÉ ET SANTÉ : LES EMBALLAGES AU CŒUR DES DÉBATS

L'homme est de plus en plus attentif à l'environnement, à la biodiversité et à sa santé. De nombreux débats en cours témoignent de cet intérêt grandissant : à titre d'exemple, une négociation d'un traité international sur la pollution plastique sous l'égide de l'ONU est en cours ; la 4^e session de cette négociation a eu lieu en avril dernier à Ottawa. L'ONU y a appelé à "fermer le robinet" de la pollution plastique. Alors qu'on retrouve une quantité significative d'emballages en plastique dans cette pollution plastique, des interrogations apparaissent sur des substances chimiques et leurs impacts sur la santé (les fameux « polluants éternels »). Focus sur cette "empreinte plastique" et ce risque qui renforce l'évidence du verre comme alternative d'avenir, saine pour l'homme et sa santé comme pour la biodiversité.



L'impact réel des produits plastiques sur l'environnement

Terre, eau, air... plus aucun endroit de la planète, même parmi les zones les plus reculées, n'échappe à la pollution plastique, qui va jusqu'à représenter 85 % des déchets marins. Face à l'urgence de la situation, des négociations internationales, lancées en mars 2022, ont ouvert la voie à un Traité juridiquement contraignant. Pour atteindre l'objectif ambitieux d'éliminer la pollution plastique d'ici 2040, le CESE a dressé une feuille de route avec 20 préconisations d'ajouts. Parmi elles, l'interdiction de principe des plastiques à usage unique et la création d'un indicateur de « l'empreinte plastique ». Celle-ci permettra d'évaluer l'impact réel des produits plastiques sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie. Ces préconisations poussent la transition vers les emballages durables du côté des entreprises.

Dans l'évolution de son cycle de vie, le plastique se fragmente inévitablement. La question des microplastiques et des nanoplastiques et de leurs impacts sur l'environnement, sur la chaîne alimentaire et sur la santé de l'homme fait l'objet des toutes premières évaluations. Compte tenu des risques potentiels importants, celles-ci devront être complétées et approfondies rapidement.

Quelque 2 500 substances chimiques potentiellement dangereuses

Pour limiter l'impact environnemental et sanitaire des plastiques, le Cese dans son avis recommande l'ajout, en annexe au traité, d'une liste des groupes d'additifs les plus toxiques et néfastes. L'objectif est de mettre en lumière les impacts sur la santé humaine du plastique, aujourd'hui trop peu étudiés scientifiquement. Ainsi, ➤

CONTACTS PRESSE : AGENCE CLAIR DE LUNE

Charline Alzial – charline.alzial@clairdelune.fr – +33 (0)6 75 35 12 95
Raphaëlle Amaudric – raphaelle.amaudric@clairdelune.fr – +33 (0)6 87 33 98 08
www.clairdelune.fr

FÉDÉRATION DES INDUSTRIES DU VERRE

Françoise Gandon – Chargée de communication
francoise.gandon@fedeverre.fr
+33 (0)1 42 65 96 54



d'après le Cese : « Parmi ces 10 000 substances utilisées pour donner la forme, les couleurs et les différentes propriétés au plastique, 2500 seraient potentiellement dangereuses. »

En effet, les substances chimiques présentes dans les emballages ainsi que les microplastiques et nanoplastiques peuvent présenter un risque particulièrement important, car ils peuvent migrer dans nos aliments et amplifier notre exposition. Cette liste serait donc le déclencheur d'une obligation morale pour les entreprises de conditionner leurs produits dans des matériaux d'emballage durables, inertes, exempts de substances chimiques dangereuses qui migrent.

L'inertie et la neutralité du verre, un atout majeur pour la santé et la biodiversité

Composé de trois principaux constituants, à savoir le sable, le carbonate de soude et le calcaire, et fondu à haute température, le verre est un matériau stable chimiquement et inerte.

Ces qualités intrinsèques d'inertie et de neutralité du verre réduisent le risque de migration entre l'emballage et son contenu, permettant de garantir une parfaite qualité du contenu et l'absence de risque pour la santé du consommateur. Ces qualités fondamentales et intrinsèques du verre réduisent également le risque lorsque le verre se retrouverait par erreur dans l'environnement : il serait alors simplement dissous dans un long processus sans risque.

A l'image du verre, seul un recyclage performant est un levier d'efficacité environnementale

Le verre est recyclable à 100 % et à l'infini. Il ne perd jamais ses propriétés chimiques et physiques, quel que soit le nombre de fois où il est recyclé. Le recyclage du verre permet de diminuer le

prélèvement de ressources naturelles, d'économiser l'énergie et de minimiser les rejets de CO₂. Aujourd'hui, plus de 8 emballages en verre sur 10 sont collectés pour recyclage en Europe. En France, le taux de recyclage s'élève à 81,2 %. L'objectif est d'atteindre 90 % d'emballages en verre collectés pour recyclage d'ici à 2025.

En comparaison, la performance de recyclage des plastiques est très insuffisante et très éloignée des objectifs assignés par l'Europe. A ce titre, la France paie une amende annuelle de 1,3 milliard d'euros à l'Europe pour non-atteinte des objectifs de recyclage sur les plastiques. Sur cette amende spectaculaire, 700 millions d'euros sont dus uniquement aux emballages en plastique.

Seul un recyclage effectif et efficace est vecteur de performances environnementales. Et comme toute opération de recyclage, cela démarre par un geste de tri bien en place pour une collecte efficace. L'engagement du consommateur vis-à-vis du recyclage du verre est réel et bien ancré dans ses habitudes. Et il continue à progresser grâce aux efforts de sensibilisation déployés par les collectivités territoriales et les éco-organismes.

8 CONSOMMATEURS SUR 10 CONSIDÈRENT LE VERRE COMME UN MATÉRIAU ADAPTÉ À L'AVENIR

Une étude menée en 2022 auprès de plus de 4 000 consommateurs dans 13 pays européens révèle que près de 8 consommateurs sur 10 considèrent le verre comme un matériau adapté à l'avenir, susceptible de les aider à mener une vie plus saine, sur une planète préservée. « Les résultats de cette étude européenne démontrent la confiance et les vertus que les consommateurs portent au verre, perçu comme matériau d'avenir, reconnaissant son potentiel de recyclage et ses bénéfices santé, parallèlement à la poursuite des efforts du secteur verrier vers la neutralité climatique », souligne Jacques Bordat, Président de la Fédération des Industries du Verre.

FÉDÉRATION DES INDUSTRIES DU VERRE

La Fédération des Industries du Verre représente en France les industries verrières relevant des filières de l'emballage, du verre plat, de la gobeletterie, de l'isolation, de la fibre et des verres techniques. Elle regroupe les chambres syndicales des Verreries Mécaniques de France (CSVMF), des Fabricants de Verre Plat (CSFVP) et des Verreries Techniques.

www.fedeverre.fr

CONTACTS PRESSE : AGENCE CLAIR DE LUNE

Charline Alzial – charline.alzial@clairdelune.fr – +33 (0)6 75 35 12 95
Raphaëlle Amaudric – raphaelle.amaudric@clairdelune.fr – +33 (0)6 87 33 98 08
www.clairdelune.fr

FÉDÉRATION DES INDUSTRIES DU VERRE

Françoise Gandon – Chargée de communication
francoise.gandon@fedeverre.fr
+33 (0)1 42 65 96 54